

Monsieur le Maire,  
Monsieur le préfet,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et représentants des services déconcentrés de l'État,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et représentants des administrations territoriales,  
Mesdames et Messieurs les représentants du secteur associatif,  
Chers partenaires et accompagnateurs du quotidien de notre action,  
Mesdames, Messieurs,

Les salariés et bénévoles qui animent l'association REVIVRE sont heureux de vous accueillir aujourd'hui dans cette résidence sociale dont la construction s'inscrit dans la requalification de cette partie du quartier Vaucelles dont nous avons choisi de lui donner le nom, marquant ainsi notre volonté qu'elle s'insère dans le tissu local.

Décidée lors de notre conseil d'administration du 9 juin 2015, la construction de cette résidence Vaucelles aura été conduite à son terme en à peine trois ans, puisque la construction a été livrée au mois de juin 2018.



Cette résidence permet aux territoires de la ville de Caen et de Caen la Mer d'être dotés de 51 T1 meublés, dans un contexte de pénurie locale de petits logements économiquement abordables.

La plupart de ces logements sont d'ores et déjà occupés, ce qui suffit à dire la tension entre le besoin dans le segment hébergement / logement concerné et l'offre disponible.

La construction de ces 51 logements s'inscrit dans la réalisation du programme pluriannuel d'équipement hébergement / logement adopté par notre association REVIVRE.

Il s'agit en effet pour nous de répondre de manière cohérente et diversifiée, dans le respect de l'environnement local et dans le cadre d'une mixité sociale maîtrisée,

- aux besoins évolutifs des personnes isolées en situation de précarité, pour lesquelles les difficultés d'accès au logement constituent un obstacle ou un frein à leur insertion,
- aux évolutions et orientations des politiques publiques, conditionnées dans le cadre du débat démocratique par les défis de l'évolution économique, sociale et géopolitique.

C'est ainsi que ces 51 logements viennent s'ajouter aux 39 logements de la résidence Guy Catteau mise en service à l'été 2014 dans le quartier St Jean Eudes.

Ces réalisations permettent d'**offrir une solution alternative d'hébergement à coût maîtrisé pour les personnes en attente de relogement.**



Parce que nous sommes convaincus, à la lumière de notre longue expérience de l'accueil des personnes en difficulté, que **fournir un toit n'est pas une action suffisante s'il n'y est pas associé un accompagnement,**

parce que notre expérience nous enseigne que **cet accompagnement est l'un des principaux facteurs d'accélération de l'accès au relogement** dans le parc social ou privé,

parce que c'est là le moyen de prévenir la pérennisation clientéliste et non contrôlée des prises en charge ainsi que l'engorgement des structures d'accueil qui en est le corollaire,

tous les résidents de ces structures bénéficient d'une aide à la gestion locative.

Mais aussi, 30 % environ des places de cette résidence Vaucelles sont destinés à recevoir des personnes identifiées comme étant en situation de moindre autonomie , qui y bénéficient tout à la fois :

- du caractère rassurant d'un hébergement regroupé, par opposition aux logements diffus qui demeurent l'un des modes d'accueil de notre CHRS,
- de l'accompagnement renforcé de l'équipe d'éducateurs du CHRS REVIVRE.

Et 6 logements sont affectés en priorité aux jeunes de moins de 25 ans bénéficiant de la protection internationale.



Ce nouvel établissement contribue aussi à **stabiliser l'organisation de l'association** en offrant un lieu de travail et d'accueil à nos salariés du **Pôle Insertion par le logement**, dont le chef de service est Vincent PORTIER, qui regroupe l'ensemble de nos actions d'insertion tournées vers le relogement, lesquelles s'appuient dans leur mise en œuvre sur la **constante recherche de l'accès au logement autonome**.



Si l'ouverture de cette résidence Vaucelles contribue à renforcer le parc de petits logements sur le territoire,

cette action est relayée par l'orientation que nous avons prise aussi de développer les **acquisitions-rénovations de petits logements du parc privé**, contribuant ainsi très sérieusement à la production de petits logements sociaux sur l'agglomération.

Une action pour laquelle nous formons le souhait que les aides à l'investissement soient rapidement revalorisées, ces opérations présentant des coûts de production et de gestion spécifiques.

Une action dont on doit souligner qu'elle est soutenue par la Fondation Abbé Pierre, non seulement pour en remercier celle-ci, mais aussi parce que ce concours porte bien la marque de ce qui constitue le sens de notre action, soit l'aide aux plus démunis, y compris par la mobilisation de moyens authentiquement entrepreneuriaux.



Si je me suis ainsi attardé à vous dire notre satisfaction quant à la réalisation de ce projet, c'est pour mieux dire quelle importance nous attachons aux **remerciements** que nous adressons à tous ceux qui nous ont aidés et assistés dans la réalisation de ce projet.

Puisque ce bâtiment est son œuvre, rappelons d'abord que la conception architecturale en a été réalisée pas Mme THOMASSE, **architecte** de l'agence ARTEA, dont on peut constater que le projet, répondant aux contraintes d'optimisation de l'espace et du volume constructibles, est esthétique, fonctionnel et s'inscrit parfaitement dans l'environnement urbain du quartier.

La **maîtrise d'ouvrage** de l'opération a été assurée par la Caennaise (*représentée a priori par son directeur général Mr Clouet*) qui a su rentrer dans nos objectifs de coûts sans sacrifier à la qualité de l'établissement.

Nos remerciements vont bien sûr vers vous, M. le maire de Caen, président de Caen la Mer, qui êtes un appui dans le développement de nos projets sociaux sur Caen et son agglomération, avec la participation aussi de Caen la Mer au co-financement de notre investissement.

Nous saluons la présence à vos côtés de M. Antoine AOUN, conseiller municipal délégué des quartiers Sainte Thérèse, Demi-Lune et Vaucelles, qui montre combien notre résidence s'inscrit dans le tissu local.

Ils vont aussi vers vous, M. le préfet, et vers les services déconcentrés de l'État, qui inscrivent nos projets dans leurs schémas de politiques locales et y apportent le concours de leur financement, qu'il s'agisse de :

- la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), dont nous saluons le directeur, M. Laurent MARY, qui nous fait l'amabilité de sa présence,
- la direction départementale (interministérielle) de la cohésion sociale (DD(I)CS), ici représentée par son directeur adjoint, M. Patrick PLANCHON.

Ils vont encore à :

- la Banque Française de Crédit Coopératif (BFCC), qui a financé l'achat du terrain sur lequel est édifée la résidence,
- la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui a financé l'ouvrage et qui nous a consenti le PHBB,
- les mécènes qui nous ont aidé à financer l'ameublement des logements :
  - la CAF (60 000 €), ici représentée par son directeur de l'action sociale, M. Guillaume DEREIMS,
  - la Fondation de la MACIF (20 000 €), ici représentée par son chargé de mission, M. Christophe GIRARD,
  - Me Guillaume COQUELIN (15 000 €),
  - la Fondation de la fédération du bâtiment (10 000 €).

Je salue aussi la **présence parmi nous** de :

- Mme Amandine HAIN, de l'agence régionale de santé (ARS) de Caen,
- Mme Christine RESCH-DOMENECH, directrice générale adjointe Solidarité de l'Unité de solidarité départementale de l'agglomération (USDA),

- Mme Catherine LELANDAIS, responsable du service IAE de l'unité départementale du Calvados de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie (DIRECCTE),
- M. Olivier MOURAUD, directeur de l'agence de Colombelles du Crédit Agricole,
- M. Emmanuel DE VAINS, chargé de relations extérieures sociales du groupe AG2R La Mondiale,

Et puis, les remerciements du conseil d'administration de l'association et de son président vont aux membres du personnel de REVIVRE qui, en synergie avec notre directeur général, consent depuis 9 ans :

- à s'adapter aux restrictions budgétaires,
- à rendre son implication plus performante,

tout en s'associant aux nouveaux projets associatifs.

Votre présence aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, parce qu'elle est une forme de reconnaissance, est un encouragement pour chacun d'entre eux, car c'est beaucoup de persévérance qu'il est demandé à chacun de poursuivre avec efficacité son engagement dans ce combat protéiforme que constitue aujourd'hui la lutte contre l'exclusion.



Et pour conclure mon propos, permettez-moi d'exprimer un vœu,

un vœu que je crois d'autant plus légitime que notre démarche est de manière constante celle de l'optimisation des moyens qui sont mis à notre disposition,

c'est celui que les **moyens d'accompagnement du public en résidence sociale** soient renforcés, deux chiffres suffisant à exprimer notre inquiétude à cet égard : actuellement, un 1 travailleur social à mi-temps a la charge du suivi de 74 résidents,

c'est aussi celui **que soient stabilisés la reconnaissance et le financement des CHRS** et que soient mobilisés les moyens favorisant le développement de l'accompagnement dans le logement, conformément aux orientations de la politique du logement d'abord.

Il est en effet de notre responsabilité d'alerter sur la dégradation des moyens consacrés à l'accompagnement humain.

Et ce que nous constatons, c'est qu'après 10 ans de baisse des financements à la place installée, nous touchons aujourd'hui à nos limites en terme d'optimisation.

Les prochaines restrictions nous font redouter qu'il nous faille déqualifier le personnel et alourdir encore le nombre de suivis par intervenant, et par suite le nombre d'intervenants par cadres de proximité, avec pour conséquence :

- une dégradation de la qualité du service rendu,
- un allongement de la durée de séjour des personnes dans les dispositifs d'insertion, avec pour corollaire l'accroissement du nombre de sans abris.

Et c'est en terminant par ce vœu qui est moins l'expression d'une revendication que l'ouverture vers un avenir responsable des structures d'hébergement social que, renouvelant à chacun l'expression de nos remerciements, je vous remercie de votre attention dont j'espère ne pas avoir abusé.